Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 9 (2013)

Artikel: Pour réchauffer corps et âmes : la charité par le vêtement
Autor: Pernet, Pascal
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1047988

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Originaire de Montbovon, **Pascal Pernet** (1985) a terminé ses études d'histoire et de germanistique à l'Université de Fribourg. Son mémoire de Master a traité de la lutte contre la tuberculose humaine dans le canton de Fribourg. Parallèlement à ses études, il a enseigné l'allemand à l'Ecole professionnelle de Bulle et a effectué un stage d'une année aux Archives de l'Etat de Fribourg. Il est également guide au Château de Gruyères.

Pour réchauffer corps et âmes

La charité par le vêtement

La réalité des villes et des campagnes fribourgeoises de la fin du XIXe et du début du XXe siècle est marquée par un paupérisme qui met les plus démunis en manque de tout ce que l'humanité compte parmi ses besoins élémentaires: de la nourriture, un toit et des vêtements. En l'absence quasi totale d'un quelconque Etat social, ce sont les œuvres privées de charité d'inspiration catholique qui tentent, selon leur bon vouloir et leurs capacités financières, de leur venir en aide. La distribution de vêtements est un phénomène courant.

Le mythe de la verte et riante Gruyère et le décor idéalisé d'un coin de pays chantant, paisible et prospère, font parfois oublier que, dans ce district aussi, certains ont souffert de la pauvreté. Ainsi, en soulevant le voile de ce pays de cocagne, l'historienne Anne Hehli a souligné que, vers 1900, près de 10% de la population gruérienne est assistée[1]. Autant de misère que le canton de Fribourg, très rétif au développement d'une sécurité sociale organisée par l'Etat, rechigne à prendre en charge. Pour l'élite politique et religieuse, la solidarité envers le pauvre doit provenir d'une main volontaire, fraternelle et chrétienne et non d'une administration étatique et socialisante. Les lois sur l'assistance, la mendicité et la bienfaisance de 1869 et 1928 n'impliquent d'ailleurs aucunement le droit automatique à une aide financière des communes pour les indigents. Afin de régler le problème du paupérisme, on préfère compter sur la générosité des particuliers.

Certains manquent de tout, en particulier de vêtements. A Vaulruz, par exemple, on note que certains enfants, «*couverts de haillons sales et de guenilles, osent à peine se présenter en classe où, à cause de l'odeur infecte qu'ils répandent, ils se trouvent souvent éloignés de la société des autres enfants*». Quand ceux-ci se rendent tout de même à l'école, «*c'est demi-nus, dans le plus pitoyable état*»[2]. La

[1] HEHLI, Anne: *Le paupérisme rural en Gruyère 1880-1930. Hospices et assistance au quotidien: le cas de la commune d'Avry-devant-Pont.* Mémoire de licence présenté à l'Université de Fribourg, 2003, p. 94.

[2] Cité dans JORDAN, Michel: *Vaulruz. De la porte des Lions à l'A12*, Villars-sur-Glâne, 1999, p. 66.

Enfants à Neirivue, vers 1900. Photo Rodolphe Bochud (1856-1944). MG-23884

précarité devient particulièrement insupportable lorsque les guerres s'en mêlent: marquées par l'augmentation du chômage, le renchérissement des denrées de première nécessité et la diminution des salaires, les périodes de conflits mettent de nombreuses familles dans la gêne. Dans le canton de Fribourg, le prix d'une paire de souliers quadruple de 1914 à 1918[3], et le prix d'une paire de socques, qui est de 3 fr 80 francs en 1939, s'élève à plus de 12 fr. en 1944[4]. Pour beaucoup de parents qui parviennent avec peine à nourrir leur famille, une paire de chaussures devient alors un luxe inabordable.

Dans ces conditions, certains n'ont d'autres choix que d'implorer l'aumône de leurs communes d'origine en leur demandant une paire de souliers, une robe ou un pantalon. Les protocoles des séances des conseils communaux d'Estavannens, de La Roche, de Neirivue et d'Albeuve attestent que ces démarches, particulièrement humiliantes pour les nécessiteux, sont monnaie courante en Gruyère. Comme le démontre un exemple d'Estavannens, ce système basé sur la charité n'astreint aucunement les communes à un secours obligatoire: traitant une demande de deux paires de souliers adressée par une indigente veuve

[3] AEF, carton 101.2, *L'Œuvre des galoches*, Exercice 1918-1919, p. 3.

[4] AEF, carton 101.2, *L'Œuvre des galoches*, Exercice 1944, p. 3.

**«Messieurs,
Je viens me recommander à vos bontés, si vous pourriez m'envoyer un peu de toile de coton pour que je puisse me faire des chemises, car les miennes sont tellement usées que je ne peux plus les raccommoder.»
AEF, HB, B, 10.428.**

pour ses deux filles, «*le conseil décide de lui en accorder une paire, pour la plus grande*»[5]. Le protocole n'en dit pas plus. Parfois, le choix de délivrer un habit ou non semble purement arbitraire et non motivé. Nous ne connaissons donc pas, dans ce cas précis, les raisons de cette décision. Cependant, une chose est sûre: les pauvres ne sont pas assurés de recevoir de l'aide de la part des autorités communales.

Au niveau de la société civile, de nombreuses organisations de bienfaisance tentent de prendre en charge le problème du paupérisme en organisant, entre autres, des vestiaires et des distributions de vêtements. En 1925, la Commission cantonale de la charité déclare crouler sous les demandes d'habits: «*De bonne heure, cet hiver, notre vestiaire était vide et les demandes de linge, de vêtements et de chaussures ont continué à nous arriver des divers districts, sans que nous ayons pu y répondre. Aussi prions-nous instamment les personnes qui, lisant ces lignes, se laisseront toucher, de venir au secours de notre vestiaire.*»[6] En Gruyère aussi, nombreuses sont les œuvres charitables qui ont un vestiaire. En 1923, Léon Genoud, industriel philanthrope et député au Grand Conseil, répertorie de façon non exhaustive, les sociétés suivantes: la Rente des souliers au Pâquier, le Fonds des pauvres honteux de Lessoc, la Fondation des enfants pauvres de Charmey et de Gruyères, la Fondation Auguste Thorin à Villars-sous-Mont, les sections bulloises et touraines de la Société de Saint-Vincent de Paul, la Société des dames de charité à Bulle. Pour le seul village d'Albeuve, la Rente des souliers, fondation constituée au début du XIXe siècle vient en aide à plus de trente-cinq personnes durant l'année 1920![7] Parfois, certaines personnes aisées prennent individuellement l'initiative de passer à l'action: dans son portrait du village d'Echarlens vers 1900, Emile Ottoz note que la distribution de souliers et de galoches qu'organise M. Henri représente chaque année une aubaine pour les pauvres[8]. Partant d'initiatives privées, paroissiales ou communales, toutes ces œuvres entretenant des vestiaires pour les indigents sont autant de réponses à de réels besoins.

Une question de santé publique et de dignité

Dans un système social où personne n'est assuré d'avoir le minimum vital, le vêtement présente tout d'abord une fonction sanitaire: il protège du froid et de l'humidité,

[5] AEF, Protocole de l'administration paroissiale et communale d'Estavannens, le 29 septembre 1878.

[6] *Commission cantonale de la charité. Rapport des années 1923-1924.* Fribourg, 1925, p. 21.

[7] Ces œuvres sont répertoriées par Léon Genoud dans GENOUD, Léon: *Manuel des œuvres religieuses, charitables et sociales du canton de Fribourg*, Fribourg, 1923.

[8] OTTOZ, Emile: *Souvenir d'enfance. Echarlens vers 1900*, Fribourg, 2011, p. 170.

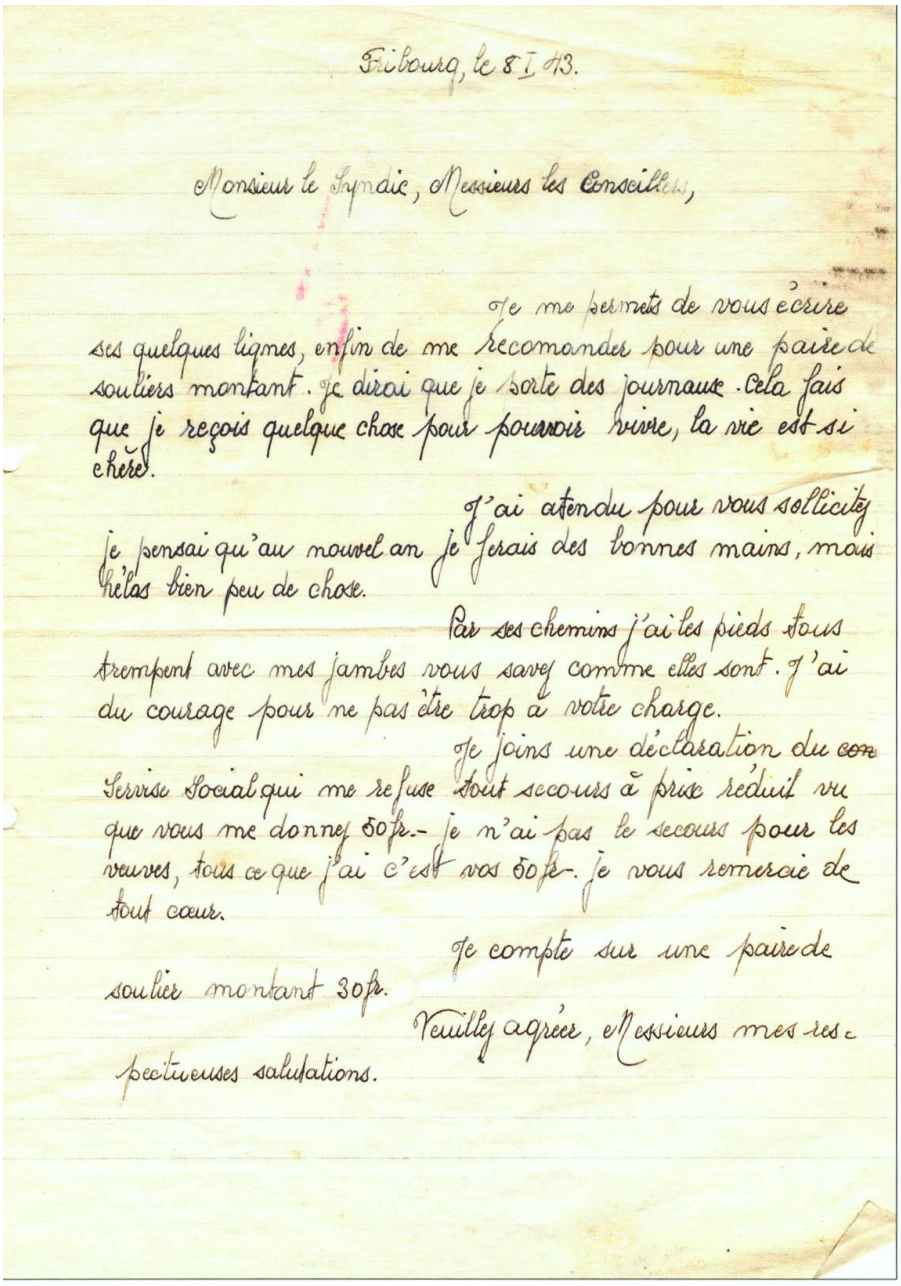

Fribourg, le 8 I 43.

Monsieur le Syndic, Messieurs les Conseillers,

Je me permets de vous écrire ses quelques lignes, enfin de me recomander pour une paire de souliers montant. Je dirai que je sorte des journaux. Cela fais que je reçois quelque chose pour pouvoir vivre, la vie est si chère.

J'ai atendu pour vous sollicitez je pensai qu'au nouvel an je ferais des bonnes mains, mais hélas bien peu de chose.

Par ses chemins j'ai les pieds tous trempent avec mes jambes vous savez comme elles sont. J'ai du courage pour ne pas être trop à votre charge.

Je joins une déclaration du ~~con~~ Service Social qui me refuse tout secours à prix réduit vu que vous me donnez 50fr.- je n'ai pas le secours pour les veuves, tous ce que j'ai c'est vos 50fr.- je vous remerai de tout coeur.

Je compte sur une paire de soulier montant 30fr.

Veuillez agréer, Messieurs mes respectueuses salutations.

Demande de souliers, hiver 1943.
Archives communales Vuisternens-devant-Romont

et surtout, il préserve de la maladie. Pour les personnes de condition modeste, ce dernier point est crucial. En effet, la maladie n'atteint pas seulement l'individu dans sa chair, mais elle le prive de revenu. Dans un canton où l'assurance maladie peine à se démocratiser chez les adultes, la dégradation de la santé peut rapidement mener à la misère sociale. Le porte-monnaie vide, les pauvres sont bien évidemment les plus mal lotis pour rendre visite au cordonnier, au tailleur, ou à la couturière. Le manque d'argent en fait les premiers candidats aux grippes, rhumes et autres maladies respiratoires. En ce sens, les œuvres charitables octroyant des vêtements essayent de freiner cet engrenage « pauvreté-maladie » et tentent de combler quelque peu l'absence d'une réelle politique sociale et sanitaire. Les rapports annuels de l'Œuvre de la galoche de Fribourg, dont les objectifs ne sauraient être différents des Rentes de souliers gruériennes, attestent clairement de cette volonté de soulager les corps et de les préserver de tous les virus qui traînent: « *Quelle aubaine donc que cette*

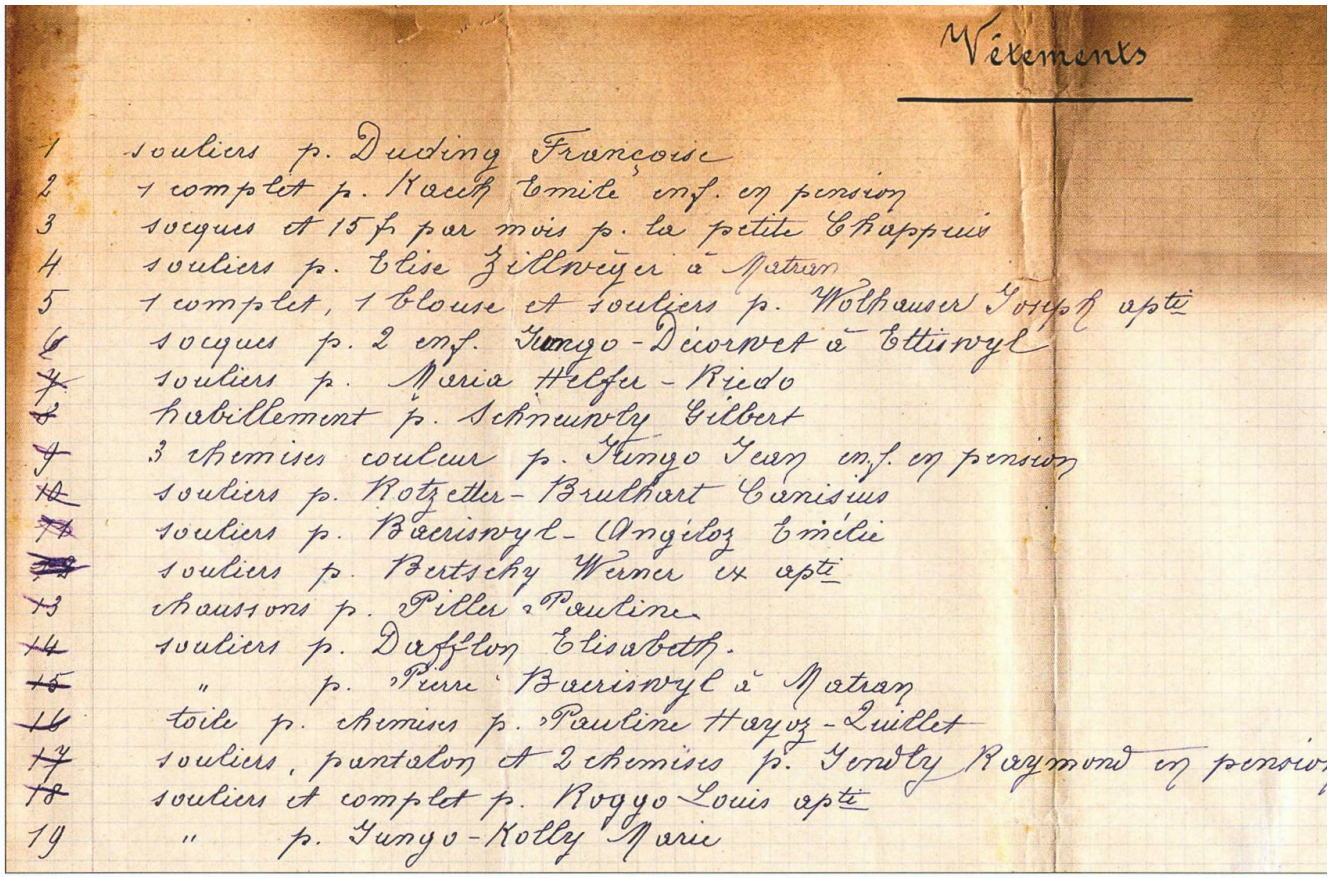

Vêtements

1 souliers p. Duding Françoise
2 1 complet p. Kaech Emile enf. en pension
3 socques à 15 f par mois p. la petite Chappuis
4 souliers p. Elise Zillweger à Matran
5 1 complet, 1 blouse et souliers p. Wolhauser Joseph apte
6 socques p. 2 enf. Jungo-Dicorret à Ettiswyl
7 souliers p. Maria Helfer-Riedo
8 habillement p. Schneuwly Gilbert
9 3 chemises couleur p. Jungo Jean enf. en pension
10 souliers p. Rotzetter-Brulhart Canisius
11 souliers p. Baeriswyl-Angéloz Emilie
12 souliers p. Bertschy Werner ex apte
13 chaussons p. Piller Pauline
14 souliers p. Daffelon Elisabeth.
15 " p. Pierre Baeriswyl à Matran
16 toile p. chemises p. Pauline Hayoz-Quillet
17 souliers, pantalon et 2 chemises p. Jendly Raymond en pension
18 souliers et complet p. Roggo Louis apte
19 " p. Jungo-Kolly Marie

Vêtements distribués par la Chambre des pauvres de la ville de Fribourg en janvier 1918. AEF, HB, B 10.428

«Maintes fois pendant l'hiver rigoureux, nous nous sommes demandés ce qu'auraient souffert nos protégés si nous n'avions pas distribué de bonnes et solides chaussures.» AEF, carton 101.2, Œuvre des galoches, exercice 1912-13. p. 3.

paire de galoches qui permettra de passer les grands froids sans accrocs et qui les sauvera peut-être de la tuberculose, guettant sournoisement les pauvres petits insuffisamment vêtus. »[9] Il est d'ailleurs significatif de voir que la Société des samaritains, la Croix-Rouge ou la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose, toutes trois sociétés privées d'utilité publique dans le domaine de la santé, entretiennent des vestiaires pour les indigents. En 1951, la section gruérienne de la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose distribue ainsi pour 1122 francs de vêtements à des malades indigents[10].

Au-delà de la santé des individus, ce sont les intérêts de la société entière qui sont en jeu. Durant la deuxième moitié du XIXe siècle, l'exploitation parfois inhumaine des travailleurs est confrontée à la nécessité de leur bonne santé: pour assurer l'essor d'un pays, il faut pouvoir compter sur une population bien portante, capable de travailler et de produire durablement. Cette prise de conscience de l'importance de la santé publique gagne aussi les philanthropes fribourgeois qui considèrent officiellement l'aide vestimentaire comme une assistance directe aux forces de travail du pays. Dans ce contexte, les plus grands bénéficiaires des distributions de vêtements sont les enfants. Suivant l'esprit des mots du scientifique français Louis Pasteur, les œuvres de charité gagnent lentement la conviction qu'il est d'abord primordial de «*préserver la graine*». En d'autres termes, il faut garantir à la jeunesse une santé qui lui permette de suivre avec succès une formation scolaire et professionnelle. Comme l'attestent les protocoles des séances du Conseil communal de Vaulruz,

9 AEF, carton 101.2, *L'Œuvre des galoches*, Exercice 1940, p. 3.

10 AEF, DSPa 693, Rapport annuel de l'infirmière visiteuse de la Gruyère et de la Veveyse, 1951.

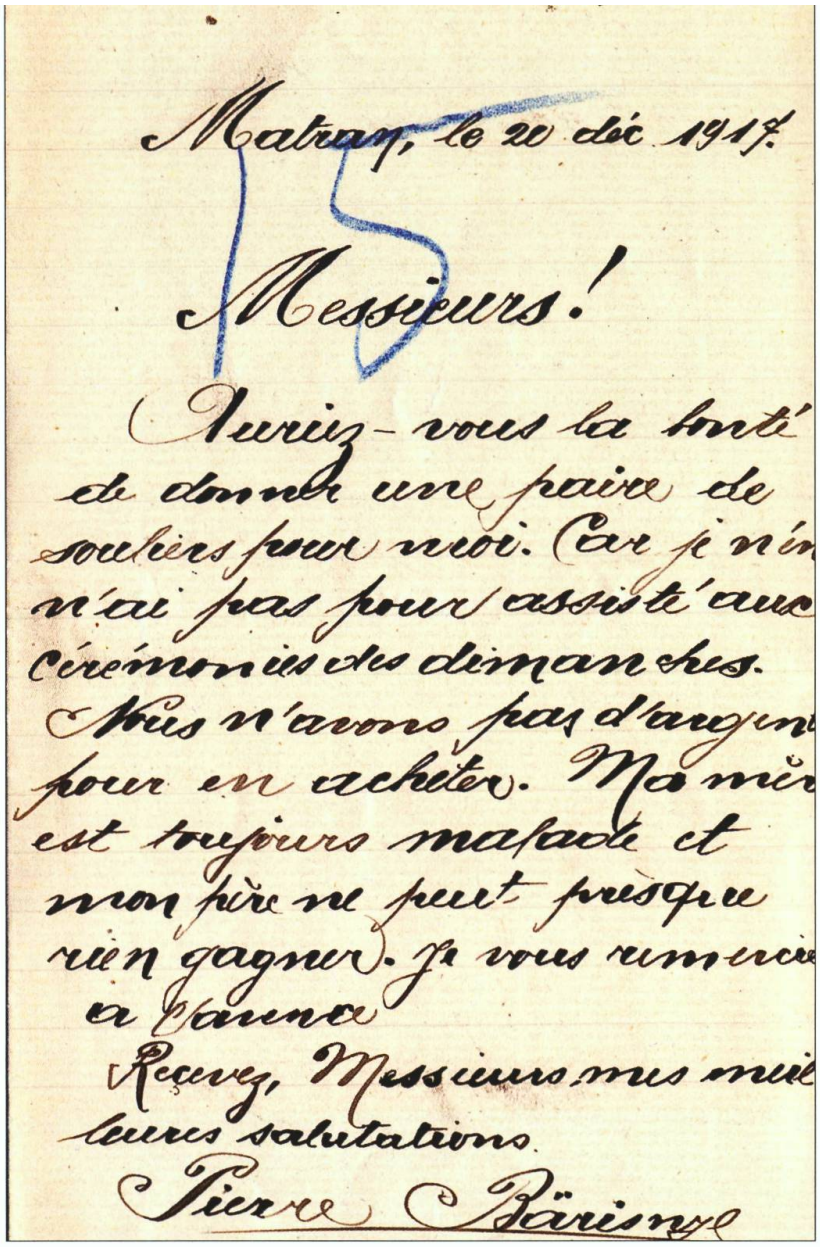

Matran, le 20 déc 1917.

Messieurs!

Auriez-vous la bonté de donner une paire de souliers pour moi. Car je n'en n'ai pas pour assisté aux cérémonies des dimanches. Nous n'avons pas d'argent pour en acheter. Ma mère est toujours malade et mon père ne peut presque rien gagner. Je vous remercie a l'avance

Recevez, Messieurs mes meilleures salutations.

Pierre Bärisyl

Demande de souliers. Hiver 1918.
AEF, HB, B, 10.428

certains enfants sont si pauvres qu'ils « *manquent l'école presque chaque jour mauvais, n'ayant ni habits ni souliers* »[11]. Dans ces conditions, impossible de mener correctement à terme une scolarité ou un apprentissage. Un objectif avoué des œuvres charitables est donc de s'assurer la présence des enfants en classe: « *Que de rhumes, que de maladies, et, par le fait, que d'absences* [en classe] *peuvent être évités grâce à une bonne chaussure!* »[12] Pour qu'elle puisse se développer dans tout le potentiel qu'elle représente, la jeunesse doit être mise hors de portée de la maladie: des vêtements étanches et chauds peuvent y contribuer.

A côté des préoccupations économiques, les intérêts militaires constituent également un enjeu important. A l'heure où chaque citoyen est un défenseur de la patrie, la santé de celui-ci représente un capital de sécurité pour toute la nation. L'Œuvre de la galoche de Fribourg l'exprime ainsi dans un appel lancé à la population fribourgeoise: « *En soutenant nos œuvres, nous contribuons au bien même du pays puisque les bénéficiaires sont les futurs défenseurs de la patrie.* »[13]

[11] JORDAN, Michel: *Vaulruz...*, p. 66.

[12] AEF, carton 101.2, L'Œuvre des galoches, Exercice 1912-1913, p. 3.

[13] AEF, carton 101.2, L'Œuvre des galoches, Exercice 1939. p. 3.

Mais le vêtement couvre aussi le corps humain pour lui épargner la nudité et le préserver de son état sauvage. Il est donc étroitement lié aux notions de dignité et d'identité. En conséquence, l'habit sale et usé représente une source de honte et d'exclusion sociale. Ainsi, dans certaines paroisses, comme le note Francis Python, on reconnaît que certaines familles n'osent plus se rendre à l'église le dimanche tant leurs habits sont vieux et pouilleux[14]. Dans un canton catholique, les cérémonies religieuses ne peuvent être fréquentées dans n'importe quelles loques: il importe, même pour les pauvres, de se faire beau pour accueillir le Christ. En ce sens, différentes associations de femmes sont créées dans le but de tricoter, coudre et rapiécer des habits dignes de l'office dominical et de les distribuer aux pauvres. Tel est officiellement l'objectif poursuivi par la Conférence des dames de charité de Vuadens qui s'active tout particulièrement lorsqu'il s'agit de couvrir convenablement des garçons ou des filles pour leur première communion ou leur confirmation[15].

Le vêtement orne le corps humain, le décore et le distingue dans des variations infinies. La charité par le vêtement relève parfois aussi de cette logique esthétique: ainsi Jean-Marie Musy, futur conseiller fédéral, offre une veste et un pantalon de costume au vestiaire de la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose en 1916. Est-ce là une manière, pour l'Albeuvésan, d'exhiber son propre statut social? Quel est le sens de cet acte de bienfaisance? *A posteriori*, il est légitime de s'interroger sur les objectifs moins glorieux de cette charité par le vêtement: ne consistait-elle pas en une dissimulation organisée d'une pauvreté qu'on ne souhaitait pas voir? Fallait-il couvrir l'indigence pour mieux l'ignorer? L'habiller pour lui conférer les apparences de l'acceptable? La misère du prochain, choquante à toute époque, n'est-elle pas le miroir de son propre dénuement? Il n'a pas été possible de savoir dans quelle mesure les distributions de vêtements n'ont pas été une manière d'atténuer l'indignation générale et de repousser à plus tard une vraie action publique contre le paupérisme. Cependant, nombreux ont été les historiens à avoir dénoncé le système de solidarité par la charité comme une manière de faire croire aux pauvres que les élites s'occupaient réellement d'eux. Il est souvent difficile de discerner la charité réellement désintéressée de celle qui tend à éviter les soulèvements sociaux et conserver l'ordre établi.

[14] PYTHON, Francis: « L'emprise du clergé sur les populations rurales. Mythe ou réalité ? Essai de mesure et d'interprétation pour l'épiscopat de Mgr Marilley (1846-1879) », in GAUDARD, Gaston; PFAFF, Carl, RUFFIEUX, Roland: *Fribourg: ville et territoire. Aspects politiques, sociaux et culturels de la relation ville-campagne depuis le bas Moyen Age*. Fribourg, 1981, p. 391.

[15] GENOUD, Léon: *Manuel des œuvres religieuses...*, p. 42.

Organisation éducative et contrôle social

Les réformes politiques et les bouleversements sociaux du XIXe siècle ont fait émerger l'idée d'une plus grande égalité sociale entre les citoyens et, en théorie du moins, aboli les privilèges de naissance. Cette manière de concevoir l'homme dans sa réalisation sociale fait de l'individu le pilote de sa propre vie, dans les malheurs comme dans la réussite. Ainsi, selon les principes libéraux du XIXe siècle, la réussite du riche est le logique résultat d'une dure besogne et le malheur du pauvre est souvent la conséquence de sa fainéantise et de son immoralité. Les facteurs indépendants de sa personne sont relégués au second plan, voire ignorés. Dans cette optique, le problème du paupérisme rime avec celui de la décadence morale des classes démunies.

De ce fait, les œuvres charitables sont souvent très méfiantes envers les indigents. Les distributions d'habits s'adressent seulement aux pauvres que l'on juge méritants et réellement dans le besoin. Pour décider quelles sont les personnes qui ont droit à une paire de chaussures, des critères moraux rentrent en ligne de compte. Ceux qui ne se rendent pas régulièrement à la messe, les alcooliques ou ceux que l'on considère comme débauchés, en bref tous les rebelles à l'ordre catholique conservateur, sont les premières victimes de cette sélection. Ainsi, en 1873, après un carnaval un peu trop célébré au goût de l'Association des dames de charité de Fribourg, un indigent se voit refuser l'aide dont il est demandeur.

L'entreprise de la charité se veut ouvertement éducative: elle tente de corriger les indigents, de les mener vers une plus grande morale. L'Association des dames de charité de Fribourg, qui ne saurait être différente de ses cousines bulloise et vuadensoise, le rappelle ouvertement: « *Il ne faut pas perdre de vue que le but principal de l'Association est de moraliser les pauvres* [...] *Il faut tâcher de faire ce qu'on peut pour les engager à la pratique du bien.* »[16] Dans cette entreprise de redressement du pauvre, le clergé collabore avec un zèle particulier. Dans les prises de décision de l'attribution d'une chemise ou de pantalon, les curés des paroisses auront souvent une influence majeure. Par exemple, à la Rente des souliers d'Albeuve, le prêtre a voix consultative dans la distribution des secours. Par leurs refus du secours, les œuvres veulent faire comprendre aux pauvres que l'aide allouée doit faire naître en eux un comportement meilleur. Nous pouvons

«Trop de parents sont insouciants et ne se résignent pas à restreindre les dépenses inutiles. Aux joies simples et modestes de la vie de famille, ils préfèrent les fêtes bruyantes de l'auberge. Ils ne comprennent ni leurs devoirs ni leurs responsabilités envers Dieu et la société.»
AEF, carton 101.2, Œuvre des galoches, exercice 1920-21. p. 3.

[16] AEF, Protocoles des séances de l'Association des dames de charité de Fribourg, le 28 mars 1873.

«On doit aborder les pauvres avec un air gracieux et non avec hauteur et fierté [...] le pauvre est très sensible à ces marques d'égard [...] il ne faut cependant pas se familiariser car on n'aurait plus la même autorité quand on aurait des observations ou des réprimandes à faire.» AEF, Protocoles des séances de l'Association des dames de charité de Fribourg, 1er septembre 1874.

aujourd'hui affirmer que cette sévérité a parfois été contre-productive: en effet, en refusant systématiquement d'allouer des paires de souliers aux enfants trop souvent absents en classe[17], l'Œuvre de la galoche de Fribourg n'a probablement pas beaucoup contribué à limiter l'absentéisme. De nombreux enfants, comme nous l'avons dit plus haut, ne restent-ils pas à la maison justement parce qu'ils ne sont pas convenablement chaussés?

Pour mener à bien cette entreprise éducative, certaines œuvres charitables n'hésitent pas à se rendre chez les particuliers. Ces visites ont pour objectif de surprendre le pauvre dans son quotidien et, le cas échéant, de blâmer ses mauvais comportements. Ainsi, après avoir accordé dans une de ses séances « *des souliers à la femme Jungo, une chemise à la femme Rossier, une robe à Mariette Baeriswyl, vieille fille, un pantalon à Antoine Maillard, une robe à la femme Haymoz* »[18], l'Association des dames de charité de Fribourg entend le discours de M. le chanoine qui « *recommande de faire ses visites à des jours et des heures différentes afin de mieux s'assurer de ce qu'ils font. Exercer une vigilance sur les enfants, s'assurer qu'ils fréquentent l'école et le catéchisme. Aussi s'informer des fréquentations des jeunes gens* »[19]. Comme le révèle cette citation, le contrôle social se mêle même de la sphère la plus intime des pauvres. De cette manière, on décide le 13 juin 1873 ne plus porter secours à la veuve Maillard qui « *a une connaissance* »[20].

Pour pouvoir exercer une quelconque autorité morale sur le pauvre, le bienfaiteur se doit de nouer des liens affectifs et intimes avec lui. Sans devenir son ami, il doit tenter d'obtenir sa confiance. Dans cette optique, le vêtement permet de donner aux pauvres une aide plus immédiate et chaleureuse que l'aide financière, qui, dans les esprits, relève d'une froide administration ne rapprochant pas le bienfaiteur de son prochain. De plus, le vêtement présente pour l'élite l'avantage de ne pas pouvoir être employé à d'autres fins que ce à quoi il est prévu, alors que le soutien financier, quant à lui, ouvre la porte à toutes sortes de débauches, surtout à l'alcoolisme. Léon Genoud rappelle en ces termes les dangers de l'assistance financière: « *Trop souvent, le pauvre reçoit les secours qu'on lui accorde avec hauteur et dédain, en raillant le préposé à l'assistance: "Je vais boire ceci à votre santé", disent quelques fois les indigents!* »[21] Si l'argent n'est que l'équivalent abstrait de la valeur des choses

[17] AEF, carton 101.2, L'Œuvre des galoches, exercice 1916-1917, p. 3.

[18] AEF, Protocoles des séances de l'Association des dames de charité de Fribourg, 31 janvier 1873.

[19] AEF, Protocoles des séances...

[20] AEF, Protocoles des séances..., 13 juin 1873.

[21] GENOUD, Léon: *L'assistance dans le canton de Fribourg*, Fribourg, 1915.

matérielles et présente donc des possibilités infinies d'usages différents, le don plus concret d'un gilet ou d'une chemise représente l'assurance de servir la bonne cause. Jusque dans les années cinquante, ceux que l'on nomme les indigents ne sont pas des personnes dignes de confiance. Le fait même d'accorder des habits et non une aide financière consiste donc aussi une sorte de contrôle social.

Chin k'on bayé a la pouârta, rèvin pê la bouârna

Un aspect essentiel de ce système de bienfaisance peut encore être brièvement traité ici: à travers les bonnes œuvres, l'homme ou la femme de charité chrétienne est souvent convaincu de façonner son propre paradis. L'analyse du langage utilisé dans les appels à la générosité du public est révélatrice des convictions profondément religieuses qui motivent le particulier à faire un geste charitable. Pour le catholique fribourgeois, l'action de bienfaisance contribue à élever sa propre personne au-dessus de la vulgaire condition humaine. Guidé par l'exemple de Jésus-Christ qui donne sa vie pour les hommes, l'homme de foi catholique comprend chaque don comme un détachement de la chose matérielle et un rapprochement vers Dieu.

«Si nous les faisons les bonnes œuvres en vue de Dieu, nous n'aurons pas de peine à les faire ainsi, surtout en pensant qu'elles sont méritoires pour le ciel.»
AEF, Protocoles des séances de l'Association des dames de charité de Fribourg, 1er décembre 1874.

Très souvent, on rappelle aux Fribourgeois les principes catholiques selon lesquels le royaume des cieux se gagne au prix de bonnes œuvres. A tous ceux qui daignent faire le don d'une blouse ou de souliers, on promet la grâce divine. Dans l'esprit des dictons «*Donnez! Dieu vous le rendra!*», ou en patois gruérien: «*Chin k'on bayé a la pouârta, rèvin pê la bouârna!*»[22], on promet la grâce divine à tous les donateurs. Ainsi, l'Œuvre des galoches, conclut son rapport de 1919-1920 en remerciant ses donateurs de la manière suivante: «*Daigne la Divine Providence répandre sur eux ses bénédictions les plus abondantes et récompenser leur générosité inépuisable.*»[23] En se flattant de son succès auprès du public, celle-ci loue cet esprit de charité «*que Dieu ne manquera pas de récompenser*»[24]. L'espoir de rédemption que suscite chez les catholiques une vie menée dans le sacrifice de soi et consacrée aux bonnes œuvres peut soulager les angoisses du passage de la mort. Ainsi, les Dames de la charité se rassurent du bien-fondé de leurs actions: «*C'est surtout au soir de la vie, au moment de la mort que nous serons consolés.*»[25] D'une certaine manière, dispenser la charité a été pour beaucoup, et est peut-être encore, un moyen de préparer l'au-delà.

[22] Ce que l'on donne à la porte revient par la borne (la cheminée).

[23] AEF, carton 101.2, l'Œuvre des galoches, exercice 1919-1920, p. 5.

[24] AEF, carton 101.2, l'Œuvre des galoches, exercice 1930, p. 7.

[25] AEF, carton 101.2, l'Œuvre des galoches, 31 mars 1882.

Et aujourd'hui ?

Si la charité par le vêtement telle qu'elle s'est exprimée jusque dans les années cinquante a pratiquement disparu, il nous reste aujourd'hui encore un héritage de ce phénomène. Les boutiques Zig-Zag de la Croix-Rouge sont en effet les descendantes directes des vestiaires et des distributions de vêtements. Au cours du développement de l'Etat social et pendant les Trente Glorieuses, le besoin en habits se fait moindre et les demandes diminuent fortement. La Croix-Rouge fribourgeoise possède pourtant encore d'importants stocks de vêtements. Sous l'impulsion d'Anne-Marie Veste, alors directrice de la Croix-Rouge fribourgeoise, il est décidé, au début des années septante, d'organiser des bourses pour écouler ce surplus. A la suite du succès de l'opération, les points de vente fixes que nous connaissons aujourd'hui à Bulle, Fribourg, Praroman et Châtel-Saint-Denis se développent petit à petit. En 2007, plus de mille tonnes de vêtements ont été récupérées par les boutiques Zig-Zag. Ouverts à tous, ces magasins d'habits de deuxième main permettent également la réinsertion professionnelle d'environ trente chômeurs qui y travaillent depuis 2006[26].

[26] Pour tout ce paragraphe voir: JACOLET, Thierry; MAILLARD, Bruno: *Un siècle d'action humanitaire*, Fribourg, 2009, pp. 85-86

Bibliographie

Genoud, Léon ▶ *L'assistance dans le canton de Fribourg*, Fribourg, 1915.

Genoud, Léon ▶ *Manuel des œuvres religieuses, charitables et sociales du canton de Fribourg*, Fribourg, 1923.

Hehli, Anne ▶ *Le paupérisme rural en Gruyère 1880-1930. Hospices et assistance au quotidien: le cas de la commune d'Avry-devant-Pont*, Mémoire de licence présenté à l'Université de Fribourg, 2003.

Jacolet, Thierry ▶ **Maillard, Bruno** *Un siècle d'action humanitaire*, Fribourg, 2009.